

#### 4.6.10 Unité géographique d'analyse # 10 : Petite-Matane



Plage de Sainte-Félicité © Tourisme Matane

##### 4.6.10.1 Caractéristiques propres au territoire

L'UGA numéro 10 est celle de la rivière Petite-Matane. D'est en ouest, elle s'étend du centre-ville de Matane jusqu'à Sainte-Félicité, à proximité de sa limite municipale avec Grosses-Roches. Au sud, elle inclut une partie de la municipalité de Saint-Adelme. Presqu'entièrement de tenure privée, le territoire de cette UGA concerne les bassins versants principaux Gagnon, Rivard, Du Cap, Du Cap à la Baleine, Savard, Petite-Matane et Matane.

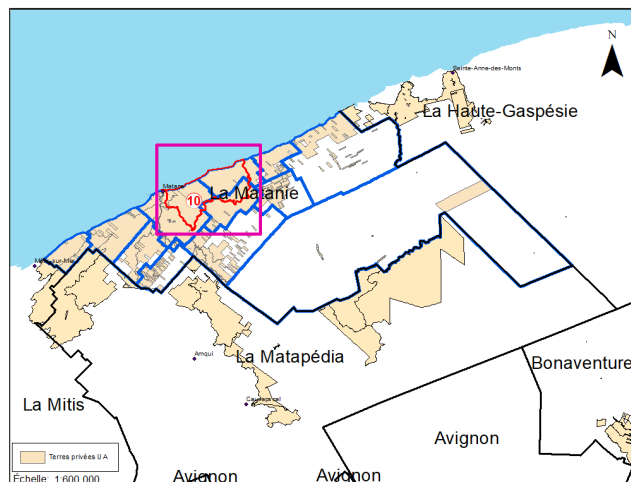


Figure 114 : Localisation de l'UGA # 10 : Petite-Matane

Superficie totale de l'UGA # 10 : Petite-Matane  
178,19 km<sup>2</sup>

Terres privées  
**177,77 km<sup>2</sup>** (99,8%)

Terres privées par MRC  
La Matanie  
177,77 km<sup>2</sup>

Figure 115 : Superficies de l'UGA # 10 : Petite-Matane

#### 4.6.10.2 Utilisation du sol de tenure privée

On retrouve encore une certaine proportion de terres cultivées dans cette UGA, soit 29 % du territoire. En se déplaçant vers l'est, les terres cultivées sont remplacées par des terres en friche et des milieux forestiers.

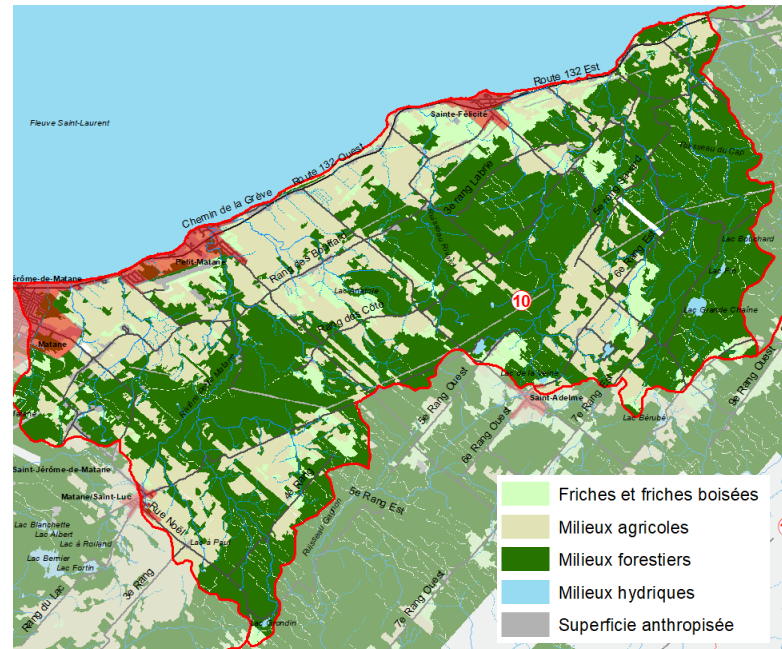
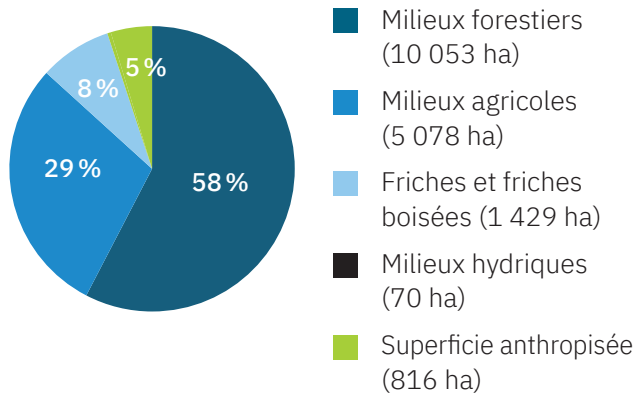


Figure 116 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA # 10 : Petite-Matane

#### 4.6.10.3 Pressions

En général, les pressions anthropiques exercées sur les milieux humides de l'UGA Petite-Matane sont faibles. On note tout de même que 19 % des milieux humides subissent une pression moyenne ou forte. La pression la plus commune est celle exercée par l'agriculture. Nous relevons aussi des pressions anthropiques causées par les travaux forestiers et le réseau de transport d'énergie.

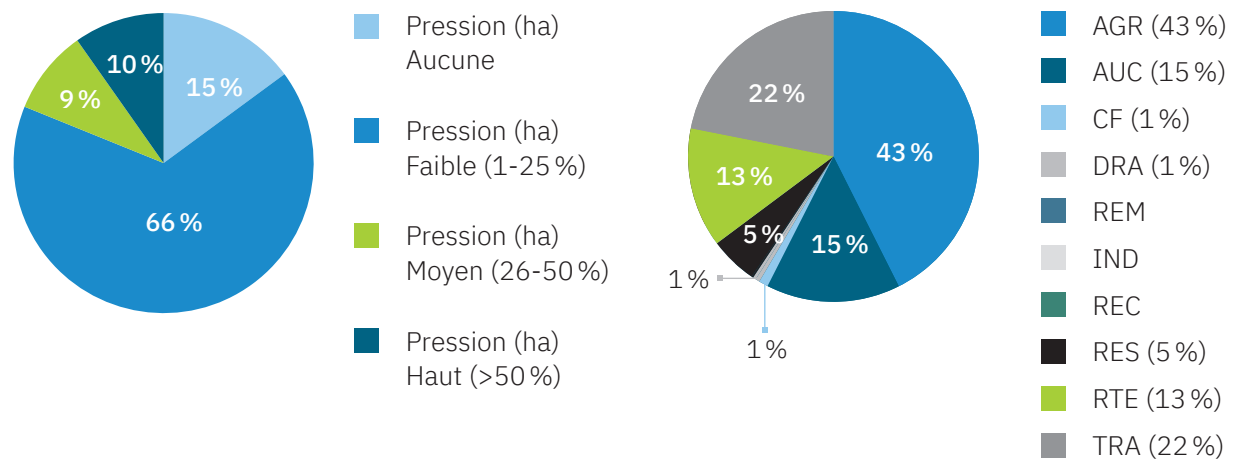


Figure 117 : Taux de pression (a) et types de pression principale (b) de l'UGA # 10 : Petite-Matane

L'analyse du réseau routier montre une densité de pontons de 0,78 ponton/km linéaire de cours d'eau, ce qui est modérément élevé par rapport à la moyenne de 0,61 pour le territoire au complet. La direction des cours d'eau traversant les chemins perpendiculairement pour aller se jeter dans le fleuve, notamment près de la route 132, peut expliquer la grande quantité de pontons. Quant à la densité de chemins, elle est de 1,93 km/km<sup>2</sup>, soit dans la moyenne.

**Tableau 83 : Données relatives au réseau routier de l'UGA #10 Petite-Matane**

Longueur des routes pavées (km)	117,02
Longueur de routes non pavées (km)	70,94
Longueur des chemins forestiers (km)	155,90
Longueur totale du réseau routier (km)	343,86
<b>Nombre de pontons (potentiel)</b>	<b>254</b>

Source : Réseau routier – AgréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

#### 4.6.10.4 Milieux hydriques

Les principaux milieux hydriques sont le ruisseau de la Gouèche, le ruisseau Rivard, le ruisseau Savard, le ruisseau du Cap à la Baleine, le ruisseau du Cap, le lac Bidini, le lac du Cœur et le lac de la Grande Chaîne. Par ailleurs, la MRC observe une grande proportion de cours d'eau linéarisés près de leurs embouchures au fleuve. À des fins d'aménagement pour l'agriculture, le territoire a été modifié au fil des ans et beaucoup de cours d'eau canalisés (Plan de gestion des cours d'eau de la MRC de La Matanie, en préparation).

**Tableau 84 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #10 : Petite-Matane**

Longueur de cours d'eau permanents (km)	131,07
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	194,61
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	69,30
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	0

#### 4.6.10.5 Milieux humides

Un total de 1 231 hectares de milieux humides sont présents dans l'UGA Petite-Matane, selon les données de milieux humides détaillés (CIC, 2022). Les tourbières boisées et les marécages forment les types dominants.

**Tableau 85 : Milieux humides de l'UGA #10 : Petite-Matane**

Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	9
Marais	2
Prairie humide	12
Marécage	412
Tourbière ouverte ombrotrophe ( <i>bog</i> )	1
Tourbière ouverte minérotrophe ( <i>fen</i> )	61
Tourbière boisée	734
<b>Total</b>	<b>1 231</b>

Nous obtenons près de 7 % du territoire occupé par des milieux humides, ce qui est près de la moyenne du territoire du PRMHH (6,76 %).

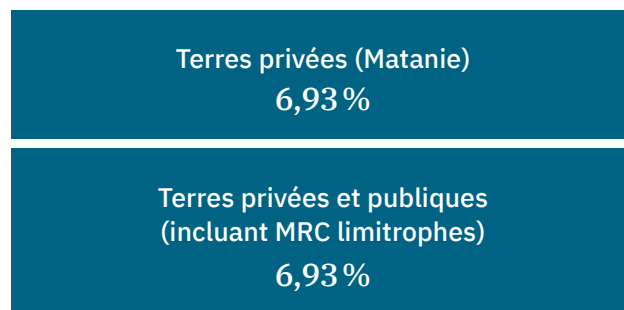


Figure 118 : Pourcentage de milieux humides dans l'UGA #10 : Petite-Matane (CIC, 2022)

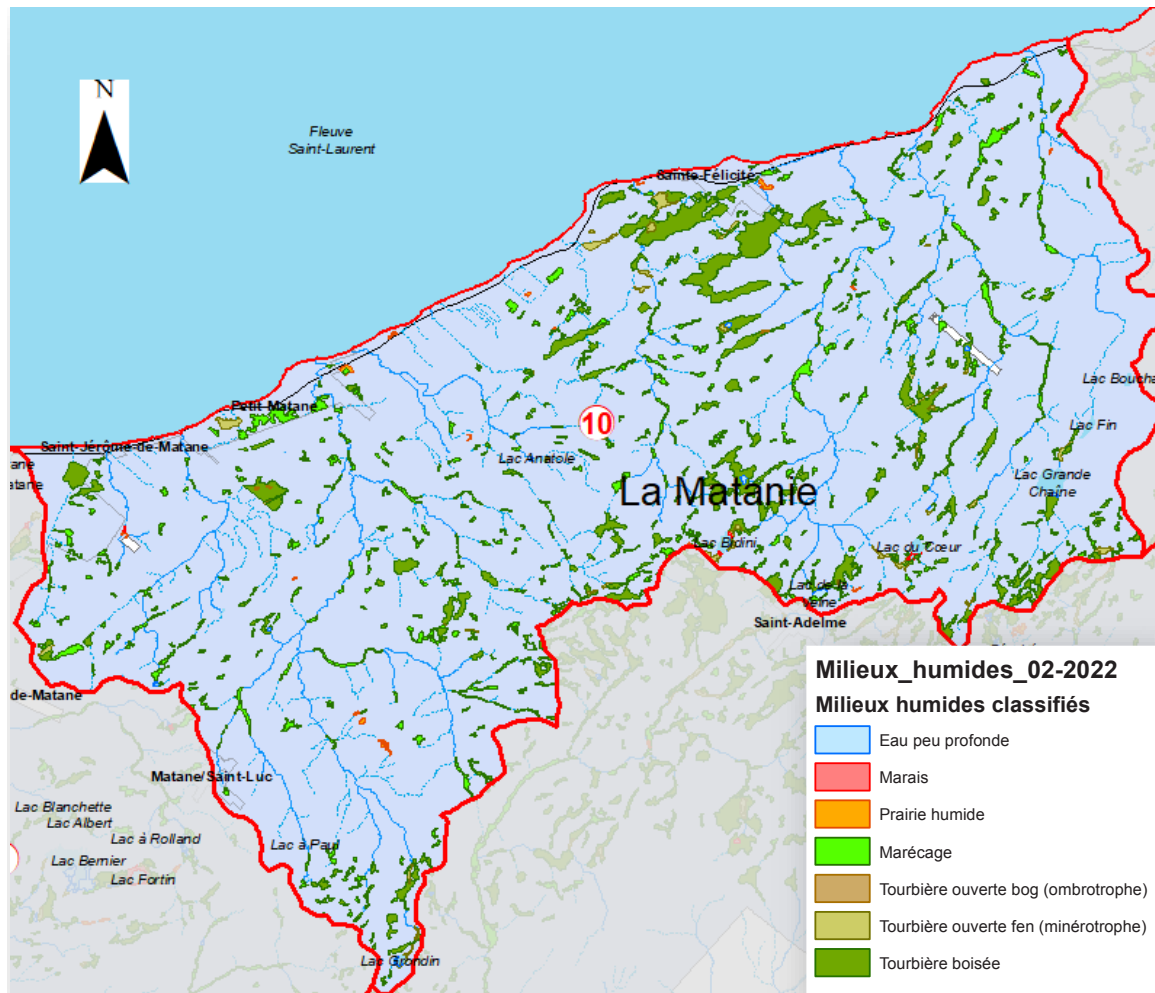


Figure 119: Milieux humides de l'UGA # 10: Petite-Matane (CIC, 2022)

#### 4.6.10.6 Milieu humain

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Une partie ou la totalité des périmètres urbains de :
  - Matane (population 14 178)
  - Matane (secteur Petit-Matane)
  - Matane (secteur Saint-Luc)
  - Sainte-Félicité (population 1 098)
- › Présence des réseaux d'aqueduc et d'égouts de :
  - Matane (secteurs Petit-Matane et une partie de Saint-Luc)
  - Sainte-Félicité
- › Stations d'épuration :
  - Matane (Petit-Matane).  
**Type de traitement** : Étangs aérés.  
**Population desservie** : 600.  
**Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau** : 4.  
**Nombre d'ouvrages de surverse non localisés** : 1.  
 Milieu récepteur : fleuve Saint-Laurent.
  - Sainte-Félicité. **Type de traitement** : Étangs aérés.  
**Population desservie** : 780.  
**Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau** : 3.  
**Nombre d'ouvrages de surverse non localisés** : 1.  
 Milieu récepteur : fleuve Saint-Laurent.

- › Système de distribution d'eau potable de Sainte-Félicité :
  - Nombre de personnes desservies : 960
  - Type d'approvisionnement : Surface (ruisseau Savard)
- › Futur système de distribution d'eau potable de Sainte-Félicité :
  - Type d'approvisionnement : puits tubulaire
- › Aires de protection des sources d'alimentation en eau potable :
  - Actuelle source de Sainte-Félicité
  - Future source de Sainte-Félicité
- › Aéroport Russell-Burnett de Matane
- › École secondaire de Matane
- › Cégep de Matane
- › Sentiers VHR :
  - Sentier de motoneige (longueur 45,10km)
  - Sentier de Quad (longueur 37,41 km)
- › Ligne de transport d'énergie (longueur 48,51 km)
- › Sentiers pédestres :
  - Du littoral (longueur 14 km aller seulement)
  - De la forêt municipale de Sainte-Félicité (longueur 6,8 km)
  - Défi Santé du Cégep de Matane (longueur 5,0 km)
  - Labyrinthe du Cégep de Matane (longueur 2,3 km)
- › Pisciculture J Pêche en bassin
- › Accès bord de mer :
  - Plage de Sainte-Félicité
  - Barachois de Matane
- › Le Barachois bar de mer et spectacle
- › Nombre de terrains contaminés :
  - Milieu récepteur affecté « sol » : 7
- › Poste de transformation d'énergie électrique : Poste de Matane
- › 3 sites de villégiature : lac Bidini, lac du Cœur, lac Grande-Chaîne
- › 5 accès à la Route bleue du sud de l'estuaire (activités nautiques sur le fleuve Saint-Laurent)
- › 27 entreprises agricoles
- › 3 sablières
- › Barrages faible contenance :
  - Prise d'eau municipale : 1
  - Régularisation : 1
  - Récréatif ou villégiature : 2
  - Autre ou inconnu : 1
- › Lieux d'élimination des déchets désaffectés :
  - Sainte-Félicité : 1
  - Matane : 3
- › 1 lieu de dépôt de sel extérieur à Sainte-Félicité

#### 4.6.10.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a établi la liste des principales caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Principaux cours d'eau et lacs :
  - Ruisseau de la Gouèche
  - Ruisseau Rivard
  - Ruisseau Savard
  - Ruisseau du Cap à la Baleine
  - Ruisseau du Cap
  - Lac Bidini
  - Lac du Cœur
  - Lac Grande Chaîne
- › Espèces fauniques vulnérables :
  - Faucon Pèlerin (Cap-à-la-Baleine)
  - Pygargue à tête blanche
- › Espèce faunique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable :
  - Anguille d'Amérique (ruisseau Savard)
- › Secteur d'alevinage (fleuve Saint-Laurent)
- › Aire de nidification des oiseaux marins

- › Deux secteurs coquillers (fleuve Saint-Laurent)
- › Trois points chauds de biodiversité (secteur de l'embouchure de la rivière Petite-Matane)
- › Érosion et submersion côtière
  - Forte exposition de la route 132 par endroits
  - Nombreux bâtiments sujets aux risques côtiers d'ici 2099 :
    - Barachois de Matane
    - PU de Petit-Matane
    - PU de Sainte-Félicité (secteur ouest principalement)
    - Anse-à-la-Croix
- › Secteurs à risque de décrochement et de glissement de terrain :
  - Rivière Petite-Matane
  - Ruisseau Savard
  - Ruisseau du Cap à la Baleine
- › Secteurs à risque d'érosion fluviale :
  - Ruisseau de la Gouèche
  - Ruisseau Gagnon
  - Ruisseau Rivard
- › Secteurs à risque d'inondation en eau libre 0-100 ans :
  - Fleuve Saint-Laurent
  - Ruisseau Poulin
- › Secteur à risque d'inondation par embâcle de glace avec mouvement de glace 0-20 ans :
  - Rivière Petite-Matane
- › Secteur à risque d'inondation en eau libre et par embâcle de glace sans mouvement de glace 0-100 ans :
  - Rivière Petite-Matane
- › Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- › Réserve de territoire aux fins d'aire protégée marine du secteur de Matane-Les Méchins
- › Secteur de faible capacité portante
  - Sainte-Félicité affectant le PU au sud de la route 132

#### 4.6.10.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit «absence d'intention» (niveaux 1 et 2), «utilisation durable» (niveau 3) et «protection» (niveaux 4 et 5).

Par la suite, en raison de la disponibilité des données de CIC pour l'ensemble de l'UGA, la MRC a appliqué un filtre fin tenant compte de la représentativité et la rareté de certains milieux (ex. marais). Les données de la cartographie détaillée de CIC ont aussi servi à raffiner les contours des milieux humides d'intérêt. Les milieux ayant perdu une partie importante ou la totalité de leur superficie ont été retirés. Des éléments territoriaux ont permis de peaufiner la sélection des milieux d'intérêt (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels importants, etc.). La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

**Tableau 86 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #10 : Petite-Matane**

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1	<b>Absence d'intention</b>	930,23
2		
3	<b>Utilisation durable</b>	229,94
4	<b>Protection</b>	<b>71,71</b>
5		
<b>Total des MH d'intérêt</b>		<b>301,65 (24%*)</b>

\*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

La MRC a identifié plus de 300 ha de milieux humides d'intérêt dans l'UGA # 10. L'analyse multicritères a permis d'identifier la plupart de ces milieux d'intérêt. Ensuite, l'ajout de certains milieux humides issus de la cartographie détaillée a été fait en raison de la présence d'aires de protection d'alimentation en eau potable, de zones inondables, de sentiers de ski de fond et d'un lac de villégiature.

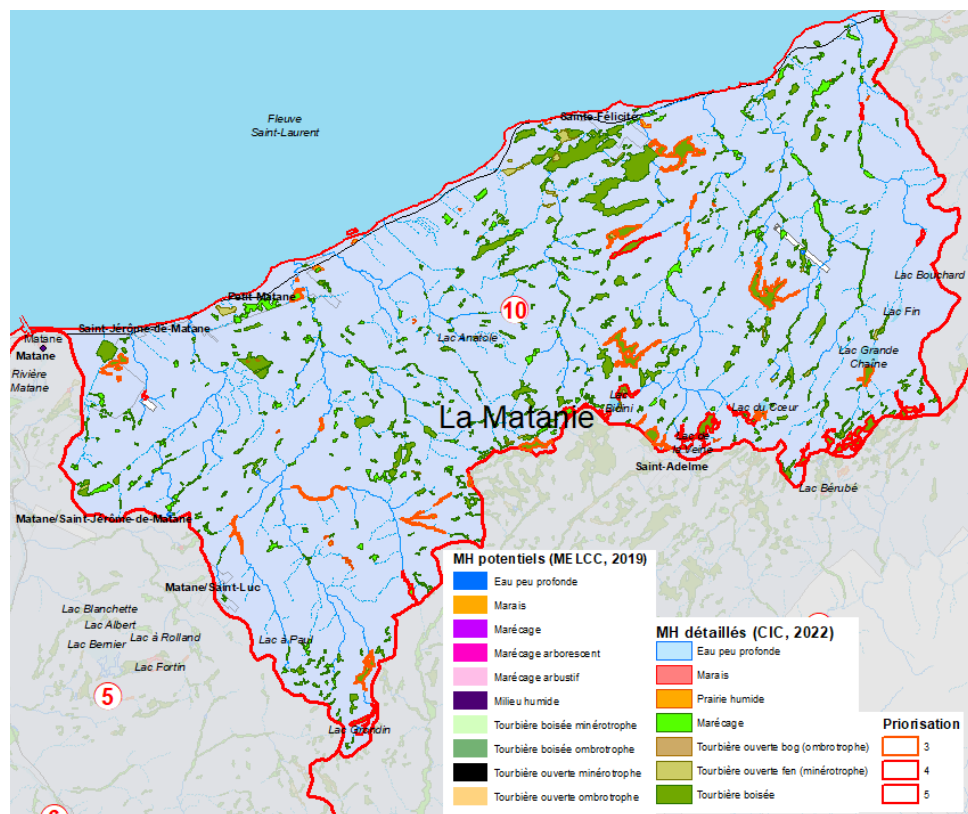


Figure 120 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA # 10 : Petite-Matane



## 4.6.10.9 Analyse FFOM

**Tableau 87 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #10 : Rivière Petite-Matane**

	Forces	Opportunités
Positif	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 2 milieux humides avec fort potentiel de conservation à proximité des lacs Bidini et du Cœur</li> <li>› Cahiers de lac</li> <li>› Future source d'eau potable souterraine à Sainte-Félicité</li> <li>› Desserte des milieux urbains en aqueduc et égout</li> <li>› Forte proportion de territoires forestiers</li> <li>› Concentration d'institutions d'enseignement secondaire, professionnel et collégial à Matane</li> <li>› Faible pression démographique et agricole</li> <li>› Service régional de vidange des installations septiques</li> <li>› Terrains sous plans d'aménagement forestier</li> <li>› Zonage agricole (faible pression de construction)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Mobilisation citoyenne en environnement</li> <li>› Lieux propices à l'interprétation sur les milieux côtiers (plage de Sainte-Félicité et barachois de Matane)</li> <li>› Disponibilité d'un abécédaire (laboratoire extérieur) de la gestion des eaux sur les terrains du cégep</li> <li>› Sensibilisation auprès des riverains, des agriculteurs et des propriétaires de boisés</li> <li>› Incitatifs financiers pour les installations septiques (crédits d'impôt)</li> <li>› Présence d'une réserve de territoire aux fins d'aire protégée marine</li> <li>› Mise en valeur des friches agricoles et des corridors de transport d'énergie pour la restauration ou la création de milieux humides</li> <li>› Programmes favorisant l'adaptation aux changements climatiques et aux risques côtiers ainsi que l'agroenvironnement</li> <li>› Adoption d'un règlement régional sur l'aménagement forestier</li> <li>› Expertise et possibilité de collaborations scientifiques avec l'UQAR (risques côtiers et fluviaux, eaux souterraines)</li> <li>› Développement d'une approche côtière intégrée pour les interventions sur la route 132</li> </ul>
Négatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Faible proportion de milieux humides</li> <li>› Peu de milieux humides d'intérêt</li> <li>› Peu de données sur l'état des bandes riveraines agricoles</li> <li>› Présence de cours d'eau linéarisés ou canalisés</li> <li>› Pression de villégiature par endroits</li> <li>› Présence de sablières</li> <li>› Entretien de la voirie et de l'aéroport</li> <li>› État inconnu des installations septiques autour des lacs de villégiature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Risques côtiers importants sur les populations, les biens et les écosystèmes (érosion et submersion)</li> <li>› Pertes potentielles de milieux humides en raison de l'urbanisation</li> <li>› Effet des changements climatiques sur les espèces menacées ou vulnérables</li> <li>› Contamination potentielle des cours d'eau par les pratiques agricoles par endroits</li> <li>› Vieillesse accélérée des lacs de villégiature</li> <li>› Recharge de la nappe phréatique dans un contexte de changements climatiques</li> <li>› Dévitalisation (manque de capacité et de moyens des communautés)</li> </ul>



#### 4.6.10.10 Enjeux de conservation

L'UGA Rivière Petite-Matane inclut le barchois et le pôle éducationnel (école secondaire, centre de formation professionnelle et cégep) de la ville de Matane. Cette particularité est favorable aux initiatives d'éducation citoyenne en lien avec des sujets touchant l'eau, dont les risques côtiers et la gestion des eaux usées (présence d'un laboratoire extérieur au cégep). L'éducation favorise aussi l'acceptabilité de certaines mesures de protection ou d'adaptation aux changements climatiques. Les terrains municipaux et institutionnels, incluant ceux de Sainte-Félicité, sont des lieux propices à l'interprétation, à l'aménagement de sites de démonstration ou à la création et restauration des MHH fonctionnels. Ils pourraient combler des pertes de milieux humides attribuables à la construction résidentielle.

En bordure du Saint-Laurent, dans un contexte de changements climatiques, l'UGA de la Petite-Matane est directement concernée par l'aggravation des risques côtiers, tels que l'érosion et la submersion. Le barchois de Matane, le PU du secteur Petit-Matane, l'entrée ouest du PU de Sainte-Félicité et le hameau de l'Anse-à-la-Croix dénombrent plusieurs bâtiments menacés par les risques côtiers d'ici 2099. La route 132 est également sujette à ces risques. La protec-

tion des milieux humides côtiers, la revégétalisation des rives et l'utilisation durable des espaces côtiers libérés apparaissent comme les pistes d'action à privilégier. L'élaboration de scénarios d'adaptation des communautés en collaboration avec des chercheurs est aussi une action à retenir.

L'agriculture, les travaux forestiers et les activités résidentielles peuvent exercer localement des pressions sur les MHH ou l'eau souterraine. Ces pressions combinées peuvent affecter les petits lacs de villégiature de l'UGA (ex. lacs Bidini et du Cœur). Des bandes riveraines en bon état et bien végétalisées permettraient de capter les polluants, nutriments et sédiments avant qu'ils affectent la qualité de l'eau. Des efforts devraient aussi être consentis pour corriger la pollution de l'eau par les installations septiques déficientes et les mauvaises pratiques agroenvironnementales. En raison de la déprise agricole, l'utilisation des terres en friche présentant peu d'intérêt pour la remise en culture pourrait permettre de favoriser la restauration et la création de milieux humides. Ces objectifs devraient également avoir un impact positif sur la protection de l'alimentation en eau potable (puits), dont le réseau d'aqueduc de Saint-Adelme.

#### 4.6.10.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

**Tableau 88 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #10: Rivière Petite-Matane**

Enjeu 1	Augmentation de l'érosion côtière dans un contexte de changements climatiques
Orientation	S'adapter aux risques côtiers
Secteurs visés	Terrains riverains du fleuve Saint-Laurent
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Contrer l'artificialisation des rives</li> <li>› Favoriser l'accès au fleuve</li> <li>› Protéger le paysage maritime</li> <li>› Réduire l'exposition des personnes, des biens et des écosystèmes aux aléas côtiers</li> <li>› Sensibiliser les propriétaires riverains et le public (aménagements en démonstration)</li> <li>› Réaliser des scénarios d'adaptation des communautés aux changements climatiques</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› État des rives (proportion de rives dégradées ou artificialisées)</li> <li>› Nombre de résidences exposées aux risques côtiers</li> <li>› Longueur de rives protégées par des techniques végétales ou par de la recharge de plage</li> <li>› Nombre de personnes sensibilisées</li> </ul>

Enjeu 2	Sensibilisation et éducation des citoyens sur la protection de la ressource eau
Orientation	Amener une évolution des mentalités et des comportements favorables à la protection de l'eau
Secteurs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Milieux non desservis en aqueduc et égout</li> <li>› Terrains publics à proximité du Cégep de Matane et de l'école secondaire de Matane</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Créer des MHH fonctionnels ou créer des milieux humides près des institutions d'enseignement favorables à l'interprétation</li> <li>› Sensibiliser et mobiliser les étudiants pour amener une évolution des comportements</li> <li>› Informer le public sur l'entretien des puits et des installations septiques (valoriser l'abécédaire sur la gestion des eaux)</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Superficie de milieux humides urbains protégés, restaurés ou créés</li> <li>› Longueur de bandes riveraines restaurées</li> <li>› Investissements municipaux en interprétation</li> </ul>
Enjeu 3	Qualité de l'eau des petits lacs de villégiature
Orientation	Maintenir la santé des petits lacs de villégiature
Secteurs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Lac Bidini (Sainte-Félicité et Saint-Adelme)</li> <li>› Lac du Cœur (Saint-Adelme)</li> <li>› Lac Grande-Chaîne (Saint-Adelme)</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Documenter l'état des installations septiques et remplacer celles à risque de contaminer les eaux de surface et souterraines</li> <li>› Conserver les milieux humides – cet objectif contribue également à la protection des puits de Saint-Adelme</li> <li>› Améliorer l'état des bandes riveraines</li> <li>› Sensibiliser les riverains, propriétaires de boisés et agriculteurs à la protection des MHH (ex. bandes riveraines, aménagement de traverses de cours d'eau)</li> <li>› Supporter l'adoption de pratiques agroenvironnementales</li> <li>› Utiliser les friches agricoles à faible potentiel de remise en culture pour restaurer ou créer des MHH fonctionnels</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de personnes rejointes par la sensibilisation</li> <li>› Nombre de fosses septiques inventoriées et susceptibles de polluer</li> <li>› Superficie des milieux humides protégés, restaurés ou créés</li> <li>› IQBR des affluents agricoles des lacs</li> </ul>

